

## 6 Suisse

# Le CIO au cœur du refus valaisan

**VOTATION** Les Valaisans ont mis un terme à la candidature olympique de Sion 2026. Faut-il y voir un désaveu du Comité international olympique? Eléments de réponse

GRÉGOIRE BAUR  
@GregBaur

Les autocollants aux couleurs de Sion 2026 ornent encore les devantures de certains magasins et bistrot de la capitale valaisanne, derniers vestiges d'un rêve olympique qui a pris fin dimanche. Pour certains, la déssillusion de la Planta, il y a dix-neuf ans, lorsque le CIO n'avait pas retenu la candidature de Sion, a laissé une cicatrice et aurait joué un rôle dans le résultat sorti des urnes.

«La désignation de Turin pour les JO de 2006 a laissé un goût amer à de nombreux Valaisans», analyse Grégoire Junod, le syndic de Lausanne. Le conseiller d'Etat valaisan Frédéric Favre estime pour sa part que le vote n'est pas une sanction contre les porteurs du projet: «Les sondages ont montré que les Valaisans faisaient confiance aux organisateurs, mais pas au Comité international olympique (CIO)», déclare-t-il au *Novelliste*. Je crois qu'ils ne voulaient pas de ce projet du moment qu'ils n'ont pas encore pu vraiment constater les effets des réformes du CIO. Les Valaisans n'ont donc pas pris le pari que l'institution avait changé.

## «Pas de désaveu»

«Le CIO a bon dos», rétorque toutefois Grégoire Junod, pour qui cette instance a joué un rôle d'exutoire lors de la campagne en Valais. «Le vote ne portait pas sur cette institution», insiste Philippe Leuba. Pour le conseiller d'Etat vaudois, les causes de l'échec sont multiples. Il nomme notamment la crainte d'un éventuel déficit ou l'absence d'une volonté de se projeter. Les deux élus vaudois se rejoignent au

moment d'affirmer que le résultat de dimanche n'est pas un vote de désaveu vis-à-vis du CIO. Au sein même de l'institution, le sentiment est identique. Directeur exécutif du Comité international olympique, Christophe Dubi ne voit pas dans le choix des Valaisans un vote anti-CIO. «Les citoyens se sont exprimés sur un objet bien précis: l'octroi d'un crédit de 100 millions de francs au projet Sion 2026. Rien d'autre.»

## Réformes peu perçues

On ne peut toutefois nier que le CIO a joué, sans le vouloir, un rôle central tout au long de la campagne. Au cœur des discussions, le virage à 180 degrés voulu par le nouveau président, Thomas Bach, avec son Agenda 2020. Fini le gigantisme, place à une nouvelle génération de Jeux olympiques, qui feront la part belle aux infrastructures existantes. Un message qui n'a pas porté, reconnaît Philippe Leuba: «Les réformes entreprises par le CIO ont de la peine à être perçues par la population; pourtant elles sont réelles, estime le ministre vaudois des Sports. Ce n'est pas de la simple communication.» Le refus des Valaisans démontre, à ses yeux, que ces réformes sont nécessaires et qu'elles seront la planche de salut du CIO.

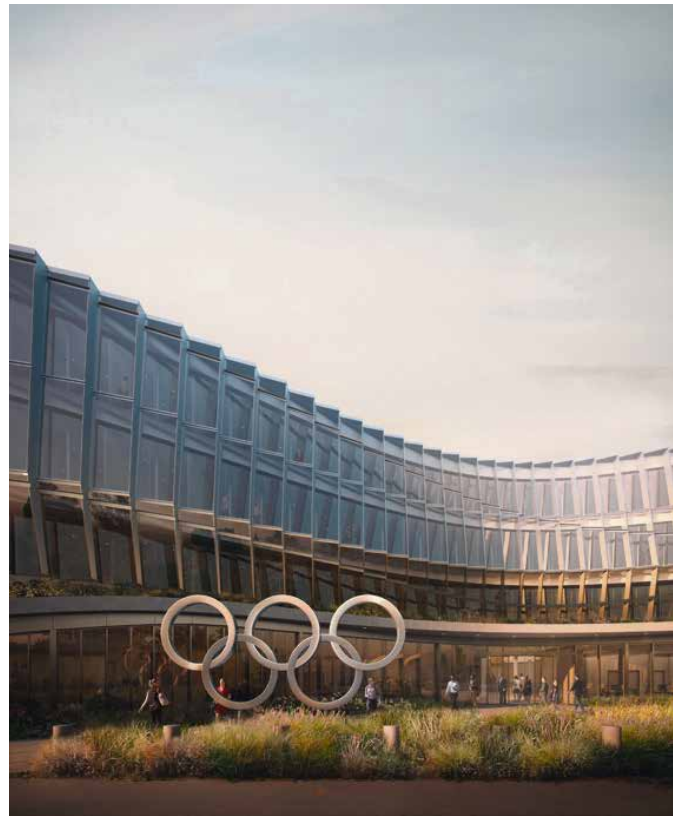
Le modèle doit évoluer pour continuer à vivre, car le Valais n'est pas le premier à mettre un terme prématurément à un projet olympique. Sur les huit derniers référendums à ce sujet, le non l'a emporté à sept reprises. Le passage aux urnes est donc majoritairement synonyme de point final. Mais cela pourrait évoluer, selon Philippe Leuba. «Si les réformes voulues par le CIO apparaissent comme étant la réa-

lité, les pays démocratiques acceptent, de nouveau, d'organiser des Jeux olympiques.» Christophe Dubi en est également convaincu. Pour lui, Vancouver en 2010 en est le parfait exemple. «La population a soutenu la candidature et nous avons vécu des JO extraordinaires. Si le Canada veut retenter l'aventure avec Calgary, ce n'est pas pour rien.» La ville de l'Alberta fait partie des candidats aux JO de 2026. Comme pour Sion, ses citoyens iront voter.

## Entre la Suisse et le CIO, une histoire mouvementée

L'histoire affective entre le CIO et la Suisse, qui héberge l'institution olympique, est agitée. Le baron Pierre de Coubertin a choisi Lausanne, en 1915, pour installer le siège de l'institution. En 1994, le chef-lieu vaudois est promu capitale olympique. Dans son sillage, le CIO a attiré une cinquantaine de fédérations ou organisations sportives internationales, une aubaine pour la ville et le canton.

«Leur présence est importante d'un point de vue économique. Elles confèrent également une certaine notoriété à la ville», relève Grégoire Junod, qui évoque des liens forts entre Lausanne et le CIO. Il en veut pour preuve la construction du nouveau siège de l'institution à Vidy et l'organisation, dans sa ville, des Jeux olympiques de la jeunesse en 2020. Les multiples camoufflets que le CIO a dû essayer en Suisse à cause des Jeux olympiques, de l'échec de Sion 1968 aux divers refus grisons, en passant par le refus des Lausannois en 1988, n'ont en rien ébranlé son amour pour notre pays, assure le syndic de Lausanne. ■



Le nouveau siège que le Comité international olympique fait bâtir à Vidy (image de synthèse du projet). (CIO/LUCA DELACHAUX)

## EN CHIFFRES

### Une présence économiquement intéressante

Le CIO a choisi Lausanne, en 1915, pour y établir son siège. Plus de 50 fédérations et organisations sportives internationales l'ont suivi et se sont installées dans la région. Cette présence engendre de nombreux avantages pour le canton de Vaud et son chef-lieu.

Selon une étude de l'Académie internationale des sciences et techniques du sport, parue en 2015, l'impact économique annuel de ces institutions en Suisse est de 1,07 milliard de francs. Il

s'élève à 550 millions pour le canton de Vaud, dont 250 millions pour le district de Lausanne.

Ces organisations employaient 2150 personnes, en 2013; 1300 d'entre elles habitaient sur sol vaudois et le montant total de l'impôt sur le revenu qu'elles payaient est de l'ordre de 40 millions.

Le tourisme d'affaires est également gagnant, avec 32 000 nuitées comptabilisées en Suisse, dont la moitié dans le canton de Vaud. ■ 6 BR

# Une politique familiale contestée de tous bords

**CRÈCHES** A l'exception de l'UDC, tous les partis soutiennent une forme de congé paternité. Mais le Conseil fédéral, qui fait la sourde oreille, veut en plus couper dans l'aide aux crèches. Le Conseil national en débat ce mardi

Après le refus du congé paternité, le démantèlement des aides fédérales aux crèches. Les défenseurs d'une politique familiale active manifestent leur incompréhension face à la ligne restrictive suivie par le Conseil fédéral. Ils se feront

entendre au Conseil national ce mardi.

Après que le Conseil fédéral a préconisé le 5 juin le rejet sans contre-projet de l'initiative «Pour un congé de paternité raisonnable», tous les partis, à la seule exception de l'UDC, soutiennent désormais un geste en faveur des pères. Les Verts proposent un congé parental de huit mois et le PS soutient le congé paternité de quatre semaines proposé par l'initiative. Le PDC devrait opposer à celle-ci un contre-projet, ce qui est chose faite pour le PLR. Ce dernier avait sèchement refusé une proposition de congé paternité de deux semaines en 2016, mais le vent tourne: «La pression de l'initiative et les attentes populaires sont fortes», reconnaît le conseiller national Philippe Nantermod (PRL/VS).

Dans ce contexte, le Conseil fédéral s'oppose de plus au renouvellement des aides fédérales aux crèches. «Pourquoi ne pas renouveler un programme qui, en seize ans, a permis la création de 57 000 places pour enfants? C'est à n'y rien comprendre, déplore Mathias Reynard (PS/VS). L'aide aux crèches fonctionne bien et son renouvellement ne coûterait que 130 millions de francs, une goutte

d'eau dans un budget de 70 milliards.» Le gouvernement propose tout de même 100 millions d'aides aux cantons et aux communes pour «adapter et faire baisser les coûts» de l'offre d'accueil, ainsi que des déductions fiscales pour les frais de garde d'enfants. Mais l'intention du Conseil fédéral de revoir à la baisse l'engagement de la Confédération déconcerte Mathias Reynard: «Ce n'est pas responsable de couper dans un domaine où la Suisse est déjà en retard. Cette majorité UDC et PLR au Conseil fédéral est un drame.»

## «C'est de l'opportunistisme politique»

Le PLR soutient les mesures proposées par le Conseil fédéral, mais y ajoute un congé parental. Au lieu des quatorze semaines de congé maternité existantes, les libéraux-radicaux proposent seize semaines à se répartir entre les parents, dont huit seraient attribuées d'office aux mères. «C'est un compromis équilibré qui combine des déductions fiscales et introduit de la flexibilité pour les parents, assure Philippe Nantermod. Si l'on coupe dans l'aide aux crèches sans proposer de contrepartie, l'initiative des quatre semaines aura un boulevard devant elle.»

La gauche ne croit pas pour autant à la solution du PLR. «Elle est contraire à la convention internationale sur la protection de la maternité, que la Suisse a signée et qui stipule que les femmes ont droit à un minimum de quatorze semaines de congé maternité», critique Mathias Reynard. Le socialiste met en garde: «Si, comme le souhaite le Conseil fédéral, les aides financières à l'accueil extra-familial ne sont pas renouvelées et qu'en parallèle aucune forme de congé paternité n'est acceptée en votation, il ne restera juste rien.»

La position du gouvernement contre le congé paternité a été prise lors de l'ultime réunion des Sept Sages à laquelle a participé Didier Burkhalter. Celui-ci jouait régulièrement un rôle de pivot politique entre la gauche et la droite. Selon un proche du dossier, ce dernier n'a toutefois pas soutenu le congé sachant que son successeur, Ignazio Cassis, y était opposé. La ligne suivie sur la politique familiale fait désormais plus à plusieurs observateurs que le Conseil fédéral est dorénavant plus à droite que le parlement. ■

BORIS BUSSLINGER, BERNE  
@BorisBusslinger

## EN BREF

### La Broye retrouve son delta d'avant 1930

Les travaux de renaturation menés à l'embouchure de la Broye dans le lac de Morat sont achevés. L'intervention a permis de redessiner entièrement le secteur et de le transformer en un vaste delta naturel de plus de 11 hectares. Lancés en octobre 2017 par le Département vaudois du territoire et de l'environnement (DTE), ces travaux constituent de par leur ampleur une première sur le territoire cantonal. L'intervention a porté sur un tronçon de 350 mètres du cours d'eau et sur une portion de 450 mètres des rives du lac. Elle a permis à la Broye de retrouver son tracé d'avant les corrections de 1930. AT5

### Pas de test de distribution de cannabis

Des projets de distribution de cannabis à des fins scientifiques ne pourront pas être menés en Suisse. Le Conseil national a entériné lundi par 96 voix contre 93 et 2 abstentions une motion en ce sens du conseiller aux Etats Roberto Zanetti (PS/SO). L'UDC et le PDC ont barré la route à la motion pourtant acceptée de justesse en commission. Ce projet permettrait de mieux comprendre comment gérer les problèmes liés au cannabis, a expliqué Régine Sauter (PLR/ZH). AT5

## MAIS ENCORE

### Les apatrides devraient pouvoir travailler

Tous les apatrides doivent pouvoir travailler en Suisse, a estimé lundi le Conseil des Etats, par 31 voix contre 9 et 2 abstentions. Qu'ils soient sous le coup d'une expulsion ou non, aucun Etat ne les reconnaît et ils ne peuvent donc pas être renvoyés, a rappelé la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga. AT5

PUBLICITÉ

## NAISSANCE

### Marta, Eleni

est arrivée au monde le mardi 5 juin dans la soirée.

Bienvenue! Benvenuta!

Pierrine et Thomas Prevedello